

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Gironde



compas

Mai 2024

Déroulé de la

Le territoire	3
La fragilité numérique : éléments de contexte	5
Mesurer la fragilité numérique : l'indice de rupture face au numérique	9
Typologie des territoires	19
Les réponses existantes face aux fragilités numériques	28
Conclusion	36
Annexes	40



La Gironde

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Gironde compte au dernier recensement 1 654 970 habitants contre 1 548 478 habitants au recensement 2015.

Cette croissance de population est le fait de deux mécanismes : **le solde migratoire positif** qui est reparti à la hausse après une légère diminution lors du dernier recensement et un **solde naturel toujours positif**, malgré une légère diminution depuis 2015.

En découle une évolution relative du profil de la population départementale, faite d'une légère **diminution de la part des couples avec enfants**, d'une **progression légère des monoparents** et surtout d'une **augmentation des personnes seules**. Cette dynamique démographique, n'empêche pas un certain vieillissement de la population. En effet, **les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 25% des habitants**.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, **le taux de pauvreté (seuil à 60% du niveau de vie médian de la population) est de 13%**, il est de 17% à Bordeaux, 21% à Libourne et de 7% au Taillan-Médoc.

L'indice de chômage (cat A, B et C) du département est presque égal à celui observé à l'échelle de la France hexagonale (respectivement 17,5% contre 17%).

Enfin, **14% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation** (contre 15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

Quels sont les besoins potentiels repérés en matière d'accompagnement numérique ?

La Gironde

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Gironde compte **25 quartiers prioritaires** qui se situent dans **15 communes** du département :

Ces 25 quartiers sont :

- Alpillès – Vincennes – Bois Fleuri,
- Bacalan,
- Barthez,
- Beaudésert,
- Benauges – Henri Sellier – Léo Lagrange - Beausite,
- Carle Vernet – Terres Neuves,
- Carriet,
- Chataignerie – Arago,
- Dorat,
- Génicart Est,
- Grand Caillou,
- Grand Parc,
- Haut Livrac,
- Jean Jaurès,
- Le Lac,
- Marne-Capucins,
- Palmer – Sarailière – 8 mai 1945 – Dravemont,
- Quartier Bourg,
- Quartier Champ de Course,
- Quartier de L’Avenir,
- Quartier Du Centre,
- Saige,
- Thorez Goëlands,
- Thouars,
- Yser – Pont de Madame.

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils numériques qui ont contribué à ce virage.

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une **désaffection des français pour cet équipement**. Cependant, si **89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent**. Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. **96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.**

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, 2022

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, **54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.**

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la **COVID 19** qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. **71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.**

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », **concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire.** Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. **Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.**

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémedecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseillers numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

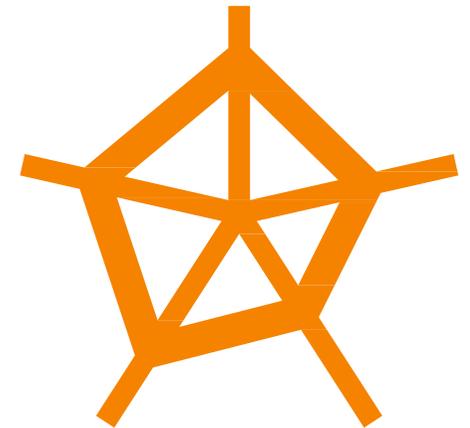
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. **C'est également le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.**

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique



Mesurer la fracture numérique localement



Comment mesurer la fragilité numérique ?	10
Baromètre de l'indice de fragilité numérique	12
QP du département	17
Les typologies des communes du département	19
Les réponses aux fragilités repérées	28
Conclusion	36
Annexes	40

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique, le COMPAS a élaboré un indice chiffré.**

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.

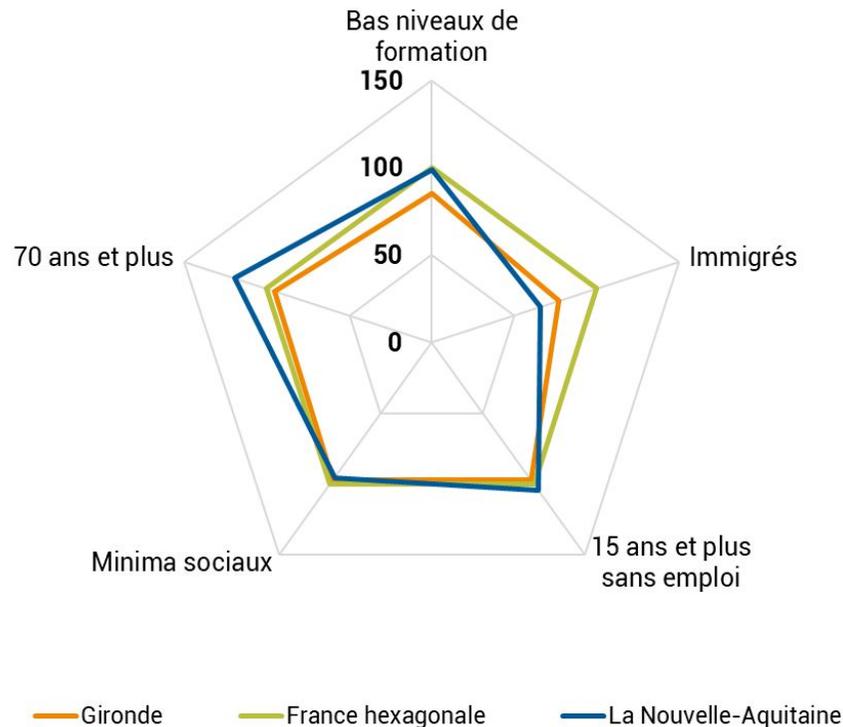
Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* »), mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

1. **Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
2. **Les populations immigrées**: au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
3. **Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
4. **Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
5. **Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



L'indice de rupture numérique est de 10 pour la Gironde contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

A l'exception de la part des populations immigrées (7,7% en Gironde contre 6,6% en région), les indicateurs composant l'indice sont d'un niveau inférieur ou proche par rapport aux tendances départementales, voire nationales.

Le département se distingue en effet du niveau régional par une sous représentation de la part des bas niveaux de formation (22,4% contre 25,8%) et des 70 ans et plus (12,9% contre 16,1%).

Lecture : La part de 15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation de la Gironde est 1,2 fois moins élevé que celui de la France hexagonale.

Si la Gironde se distingue de la région et de la France hexagonale par un indice de rupture plus faible, sa part de bénéficiaires de minima sociaux, de bas niveaux de formation et sans emploi sont toutefois proches de celles observées à l'échelle nationale.

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

Dans le contexte de la Gironde, et compte tenu de cet indice, **trois groupes de territoires apparaissent:**

1. Le cœur du département

On y trouve les CC Latitude Nord Gironde, CC du Grand Cubzaguais, CC du Fronsadais, CC Les Rives de la Laurence, CC les Coteaux Bordelais, CC du Créonnais, CC des Portes de l'Entre Deux-Mers, CC de Montesquieu, CC Jalle-Eau-Bourde, CC du Val de l'Eyre, CA Bassin d'Arcachon Sud, CA du Bassin d'Arcachon Nord, CC Médullienne, CC Médoc Estuaire et la partie ouest de Bordeaux Métropole.

2. Les communes en bordure du département :

On y retrouve les territoires en frontière d'autres départements (CC Médoc Atlantique, CC médoc Cœur de Presqu'Île, CC de l'Estuaire, CC de Blaye, CA du Libournais, CC du Grand Saint Emilionnais, CC Castillon/Pujols, CC du Pays de Foyen, CC rurales de l'Entre-Deux-Mers, CC du Réolais en Sud Gironde, CC du Sud Gironde, CC du Bazadais).

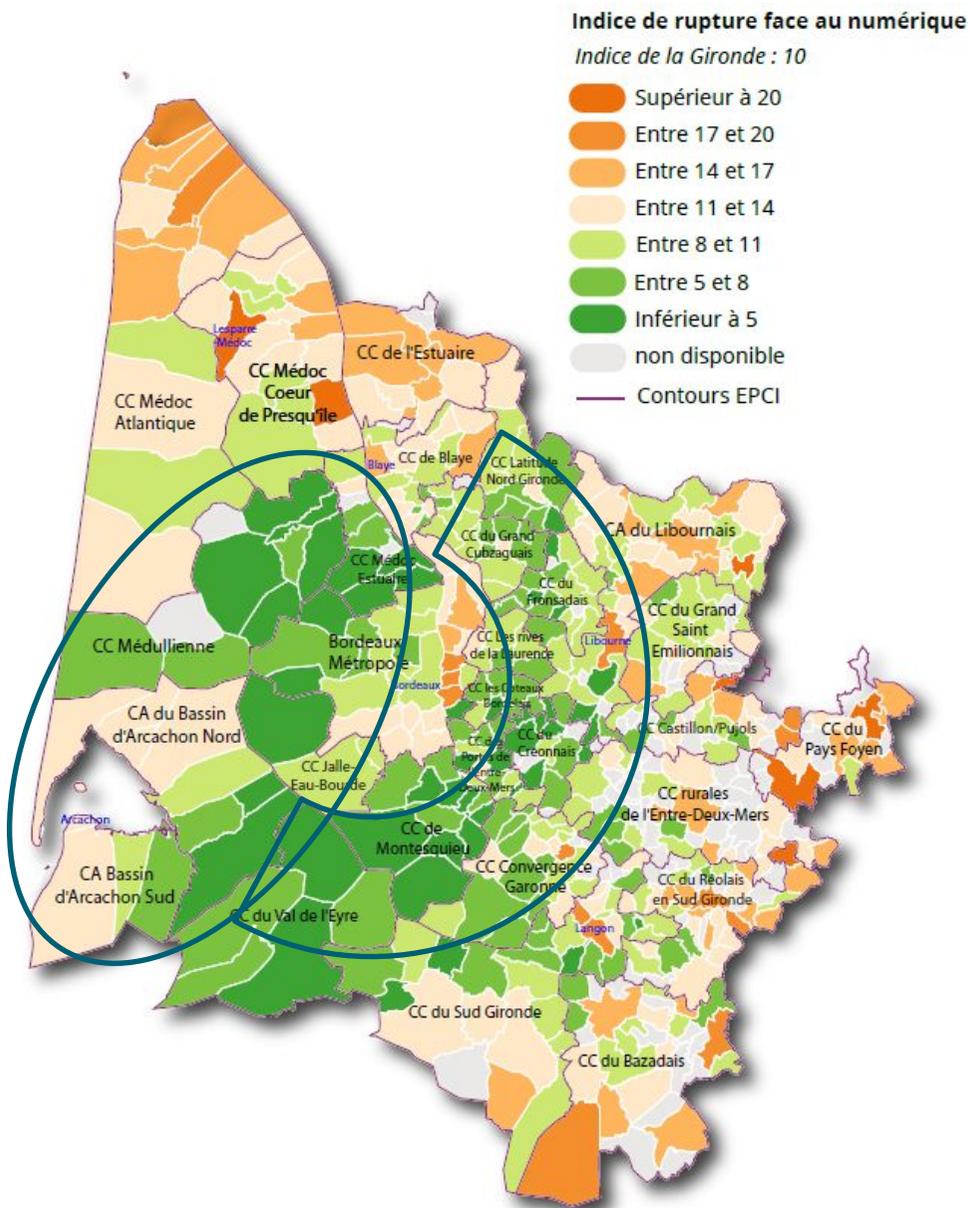
3. Bordeaux et sa banlieue sud-est

Dans ce groupe se trouve les communes de la banlieue de Bordeaux, et en particulier de la banlieue Est avec les communes de Floirac, Cenon, Lormont, Bassens, Ambarès et Lagrave qui accueillent beaucoup de populations cumulant des fragilités potentielles importantes. Il faut y ajouter également quelques communes de la banlieue sud (Bègles, Talence, Pessac, Villenave d'Ornon notamment) où les fragilités potentielles sont importantes mais toutefois plus modérées.

Indice de rupture numérique en Gironde : une situation variable selon les territoires

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



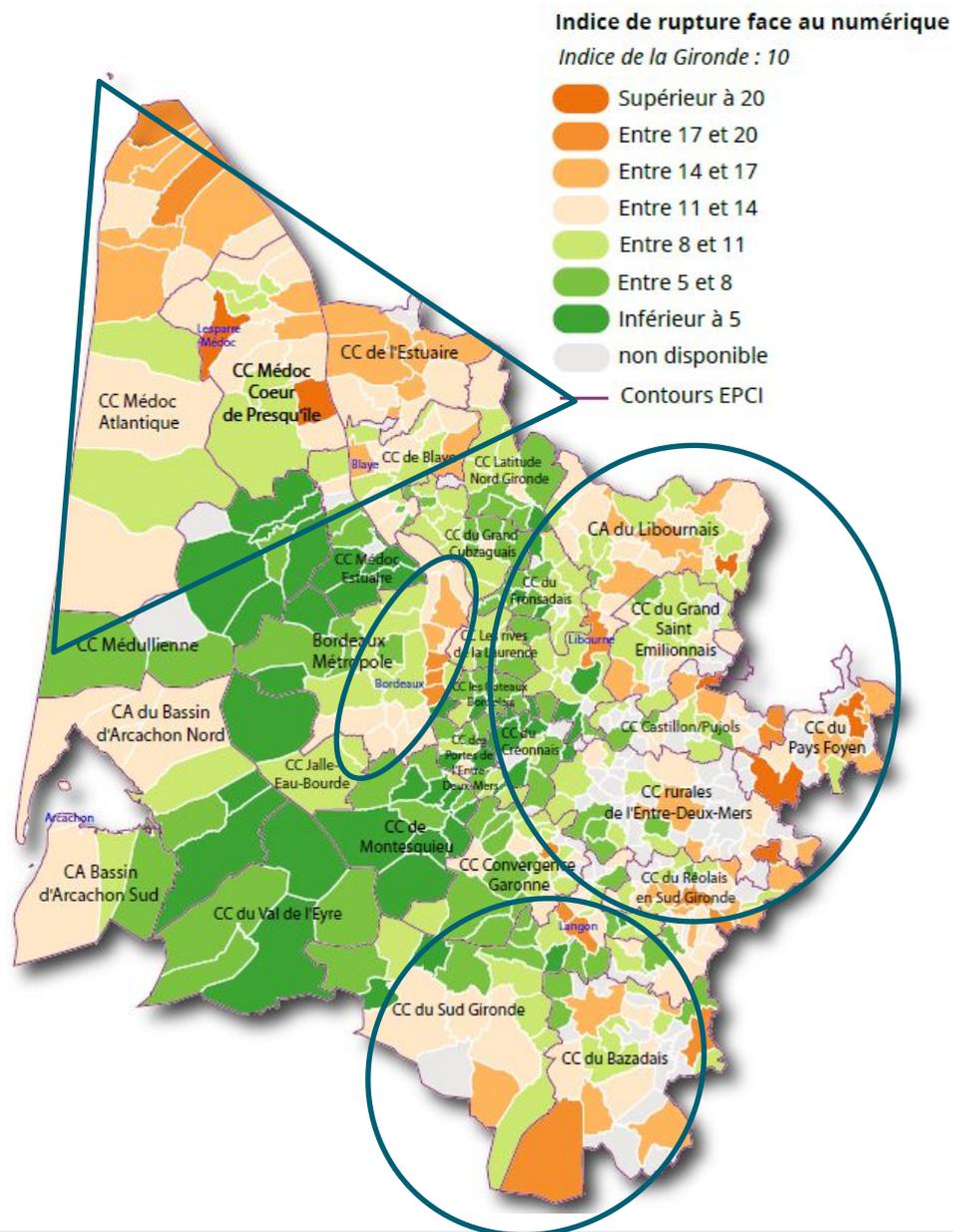
Les populations en fragilité numérique sont globalement moins représentées dans la zone centrale du département (groupe 1) que dans des intercommunalités plus éloignées du cœur de la Gironde.

Les EPCI situés à l'est et à l'ouest de Bordeaux Métropole observent des indices de rupture face au numérique globalement faibles, inférieurs ou égaux à 11 (en vert).

Si la majeure partie des communes de la CA du Bassin d'Arcachon Nord et de la CA Bassin d'Arcachon Sud ont également un indice faible, certaines communes au bord du bassin observent un indice moyen (entre 11 et 14 – en beige).

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



D'autres territoires présentent à l'inverse des **fragilités élevées**. Cela concerne deux types de territoires :

- **Les communes en bordure de département (groupe 2)** qui se trouvent d'une part au nord-ouest de la Gironde et d'autre part à l'est à la frontière de la Dordogne et du Lot-et-Garonne.
- **Bordeaux et les communes du sud-est de Bordeaux Métropole (groupe 3)** dont les populations connaissent plus de risque potentielle face à la rupture numérique.

Indice de rupture numérique en Gironde : une situation variable selon les territoires

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des EPCI de la Gironde

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population		
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
	CC Latitude Nord Gironde	9	4 140	27,4	821	3,9	7 309	44,0	729	8,8	2 209
CC du Créonnais	6	2 602	19,9	779	4,3	6 151	42,8	411	5,5	2 035	11,2
CC du Grand Cubzaguais	8	6 815	25,2	1 576	4,3	13 039	44,8	1 168	7,6	3 944	10,7
CC les Rives de la Laurence	7	4 358	20,8	1 684	5,9	10 432	45,2	793	6,8	3 632	12,7
CC de Montesquieu	4	5 790	17,4	1 825	4,0	15 150	41,4	746	4,1	4 951	10,8
CC des Coteaux Bordelais	6	2 891	18,3	957	4,5	7 740	44,7	494	5,7	2 690	12,7
CC du Pays Foyen	19	4 619	35,4	1 814	10,9	8 365	60,1	1 007	13,1	3 335	20,1
CC Médullienne	5	3 345	21,0	925	4,2	6 920	40,2	439	5,0	2 115	9,6
CC du Fronsadais	7	3 126	24,2	650	3,7	6 396	46,0	385	5,4	2 170	12,4
CC du Val de L'Eyre	5	2 921	19,1	821	3,9	6 849	40,9	466	5,4	2 241	10,6
CC des Portes de l'Entre-Deux-Mers	6	2 715	16,8	1 003	4,6	7 994	44,6	529	5,8	2 943	13,4
CC Médoc Estuaire	5	4 652	21,4	1 266	4,2	9 800	41,3	557	4,7	2 766	9,2
CC Jalle-Eau-Bourde	7	4 118	17,2	1 294	4,0	12 778	47,8	704	5,1	4 610	14,4
CC Castillon Pujols	14	4 644	31,4	1 559	8,2	8 086	51,3	767	9,0	3 179	16,7
CA du Bassin d'Arcachon Nord	10	12 092	21,7	2 430	3,4	30 631	51,3	1 744	5,4	12 405	17,5
CC de Blaye	12	4 349	27,9	696	3,5	9 097	53,4	1 041	11,4	3 014	15,0
CC du Grand Saint-Emilionnais	10	3 138	28,4	769	5,4	5 667	47,5	356	5,7	2 171	15,2
CC du Sud Gironde	12	8 139	27,5	1 641	4,2	16 637	51,5	1 806	10,3	5 359	13,7
CC du Bazadais	13	4 045	32,5	507	3,2	7 479	55,5	634	8,7	2 829	17,9
CC du Réolais en Sud Gironde	15	6 226	33,8	1 281	5,4	10 904	54,8	1 438	13,8	3 814	16,0
CC Convergence Garonne	9	6 246	25,6	1 899	5,8	12 722	47,7	1 170	8,5	3 987	12,1
CC Rurales de l'Entre-Deux-Mers	11	3 628	28,4	1 001	6,0	6 523	47,3	537	7,5	2 491	15,0
CC Médoc Coeur de Presqu'île	15	8 237	35,1	2 641	8,6	13 376	53,3	1 301	9,6	4 740	15,5
CA du Libournais	14	20 382	29,3	5 334	5,8	37 844	50,2	5 151	12,5	13 011	14,1
CC Médoc Atlantique	14	6 074	26,9	1 093	4,0	14 632	61,7	1 067	7,9	5 694	20,9
Bordeaux Métropole	11	111 835	19,5	86 892	10,6	326 580	47,5	39 915	9,8	91 107	11,1
CA du Bassin d'Arcachon Sud	12	12 232	22,2	2 528	3,7	34 277	57,6	2 254	6,6	15 081	22,1
CC de l'Estuaire	14	4 065	33,3	500	3,2	6 988	53,7	845	12,0	2 432	15,4
La Gironde	10	266 681	22,4	125 945	7,7	658 861	48,4	68 327	8,9	210 307	12,9
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle de la Gironde
 Valeur proche de celle de la Gironde
 Valeur supérieure à celle de la Gironde

- Au sein des 11 intercommunalités connaissant des indices élevés de risque de fracture numérique, la faible qualification des habitants, la part de ceux sans emploi ainsi que celle des 70 ans et plus sont plus souvent surreprésentées.
- Parmi ces intercommunalités Bordeaux Métropole, Médoc Cœur de Presqu'île, la CC Castillon Pujols et la CC du Pays Foyen se distinguent par une représentation plus forte des personnes immigrées.
- Par ailleurs, les CC du Pays de Foyen, CC de Blaye, CC du Réolais en Sud Gironde, CA du Libournais et la CC de l'Estuaire enregistrent une plus grande part de ménages bénéficiaires des minima sociaux.

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
 - Taux de pauvreté,
 - Moins grande insertion sur le marché du travail,
 - Plus forte proportion de personnes immigrées,
 - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

Ainsi, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent également être plus importants** puisque ces populations sont plus enclin à avoir besoin de réaliser diverses démarches administratives en ligne.

Un **focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.**

En **Gironde**, les **25 QPV** se répartissent dans **15 communes**.

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires de la Gironde

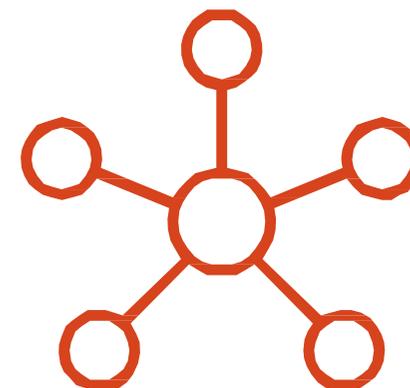
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
QP Le Bouscat, Eysines - Quartier Champ de Course	14	736	23,2	488	10,9	1 826	51,0	194	10,0	649	14,5
QP Mérignac - Yser - Pont de Madame	16	747	24,7	565	13,9	1 860	55,1	267	13,2	637	15,7
QP Coutras - Quartier du Centre	16	1 533	34,7	263	4,7	2 745	57,1	447	16,3	1 100	19,5
QP Pineuilh, Sainte-Foy-la-Grande - Quartier Bourg	23	855	44,2	605	22,7	1 492	73,5	338	27,2	564	16,8
QP Bassens - Quartier de l'Avenir	15	631	31,0	363	12,7	1 190	52,6	142	11,2	354	12,4
QP Bègles, Bordeaux - Carle Vernet - Terres Neuves	17	482	29,0	605	24,4	995	50,3	263	22,7	200	8,0
QP Bordeaux - Le Lac	18	1 302	37,1	1 712	31,6	2 009	50,6	644	30,6	203	3,7
QP Bordeaux - Marne-Capucins	7	165	11,3	256	8,9	1 432	53,1	154	9,0	50	1,8
QP Bordeaux, Cenon - Benauge - Henri Sellier - Léo Lagrange - Beausite	19	2 272	31,4	2 220	22,6	4 165	51,4	781	17,6	1 110	11,3
QP Bordeaux - Grand-Parc	19	2 964	35,7	2 545	21,3	5 428	57,2	1 103	20,0	1 529	12,8
QP Bordeaux - Bacalan	21	455	44,5	371	24,5	740	62,0	180	22,6	200	13,2
QP Cenon, Floirac - Palmer - Sarailière - 8 mai 45 - Dravemont	20	2 895	36,5	3 011	26,5	5 483	60,8	1 288	25,5	1 407	12,4
QP Floirac - Jean Jaurès	18	873	33,4	709	19,2	1 416	48,8	298	19,3	395	10,7
QP Lormont - Carriet	19	1 134	38,4	1 100	24,9	1 723	52,1	384	21,0	342	7,7
QP Lormont - Gécicart Est	17	1 576	37,9	1 676	27,3	2 267	49,1	603	21,7	358	5,8
QP Lormont - Alpilles-Vincennes-Bois Fleuri	21	1 279	41,3	937	22,3	2 031	59,4	381	19,1	501	11,9
QP Mérignac - Beaudésert	19	452	37,6	428	25,0	685	50,6	104	15,3	137	8,0
QP Pessac - Châtaigneraie - Arago	17	1 090	28,9	1 106	18,7	2 485	52,8	396	14,2	582	9,8
QP Pessac - Saige	19	916	28,4	1 013	20,8	2 249	55,9	443	17,3	721	14,8
QP Talence - Thouars	16	634	22,6	969	21,4	2 194	57,3	439	18,2	434	9,6
QP Bègles - Thorez Goëlands	16	491	27,4	412	16,1	1 131	55,1	118	9,6	330	12,9
QP Pessac - Haut Livrac	13	1 069	23,9	721	11,5	2 487	50,0	279	10,5	794	12,7
La Gironde	10	266 681	22,4	125 945	7,7	658 861	48,4	68 327	8,9	210 307	12,9
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5
Valeur inférieure à celle de la Gironde											
Valeur proche de celle de la Gironde											
Valeur supérieure à celle de la Gironde											

NB : Ne sont affichés que les quartiers prioritaires pour lesquels les données sont disponibles.

- Tous les QPV, à l'exception du quartier Marne-Capucins présentent des **indices de fragilité numériques très supérieurs à l'indice départemental**.
- Le **niveau de qualification** ainsi que les **minima sociaux** sont des **critères communs à un grand nombre des territoires**. La part des **personnes immigrées** dans la population est également un critère partagé entre tous les QPV et davantage encore que les deux précédents.
- Enfin, le **vieillessement de la population est une caractéristique importante de plusieurs quartiers** parmi lesquels le Champ de Course, Pont de Madame, le Quartier du Centre et le Quartier du Bourg ainsi que Saige.

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

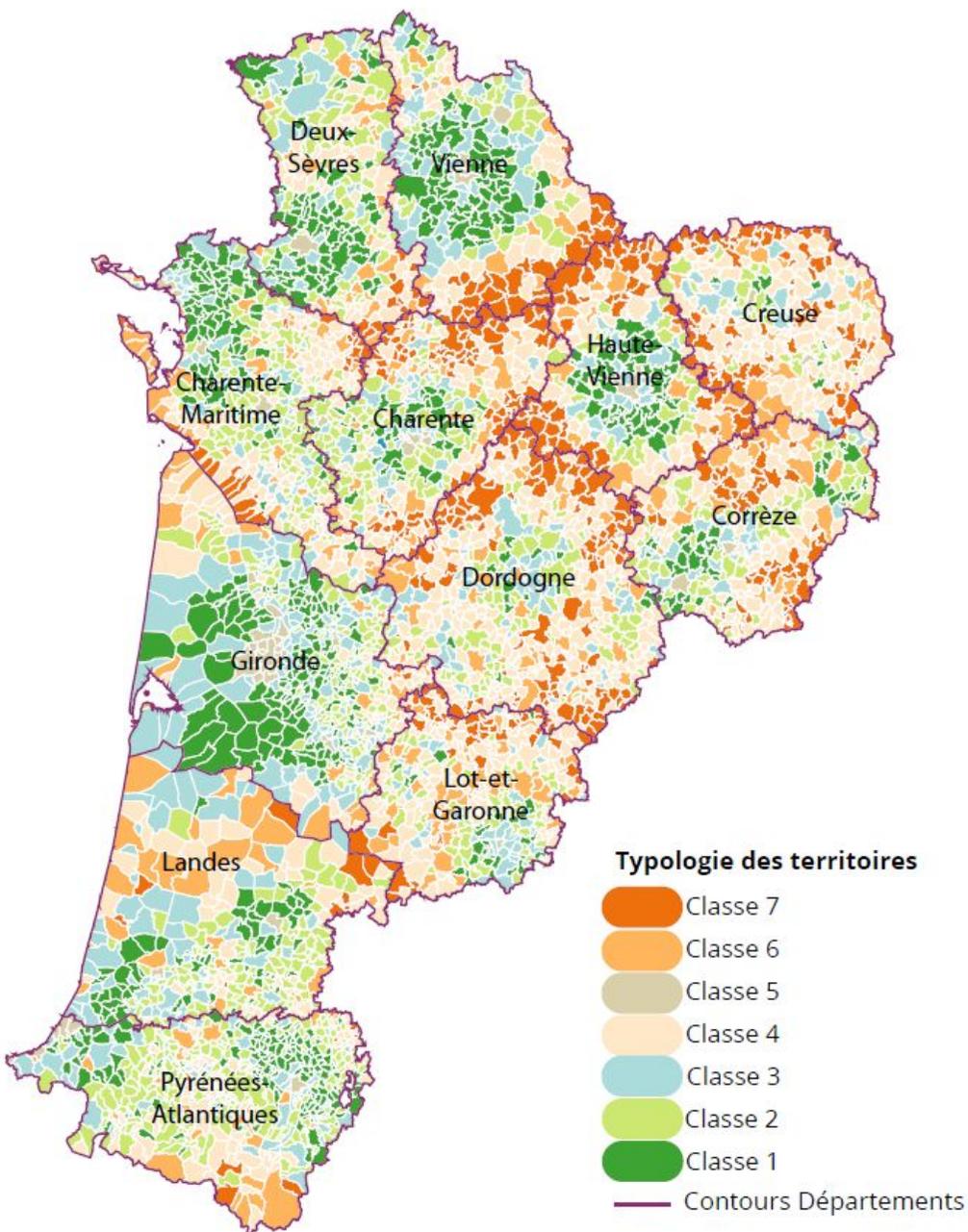
Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
2. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique



La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une moins **grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales sont concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques.**

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.

Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

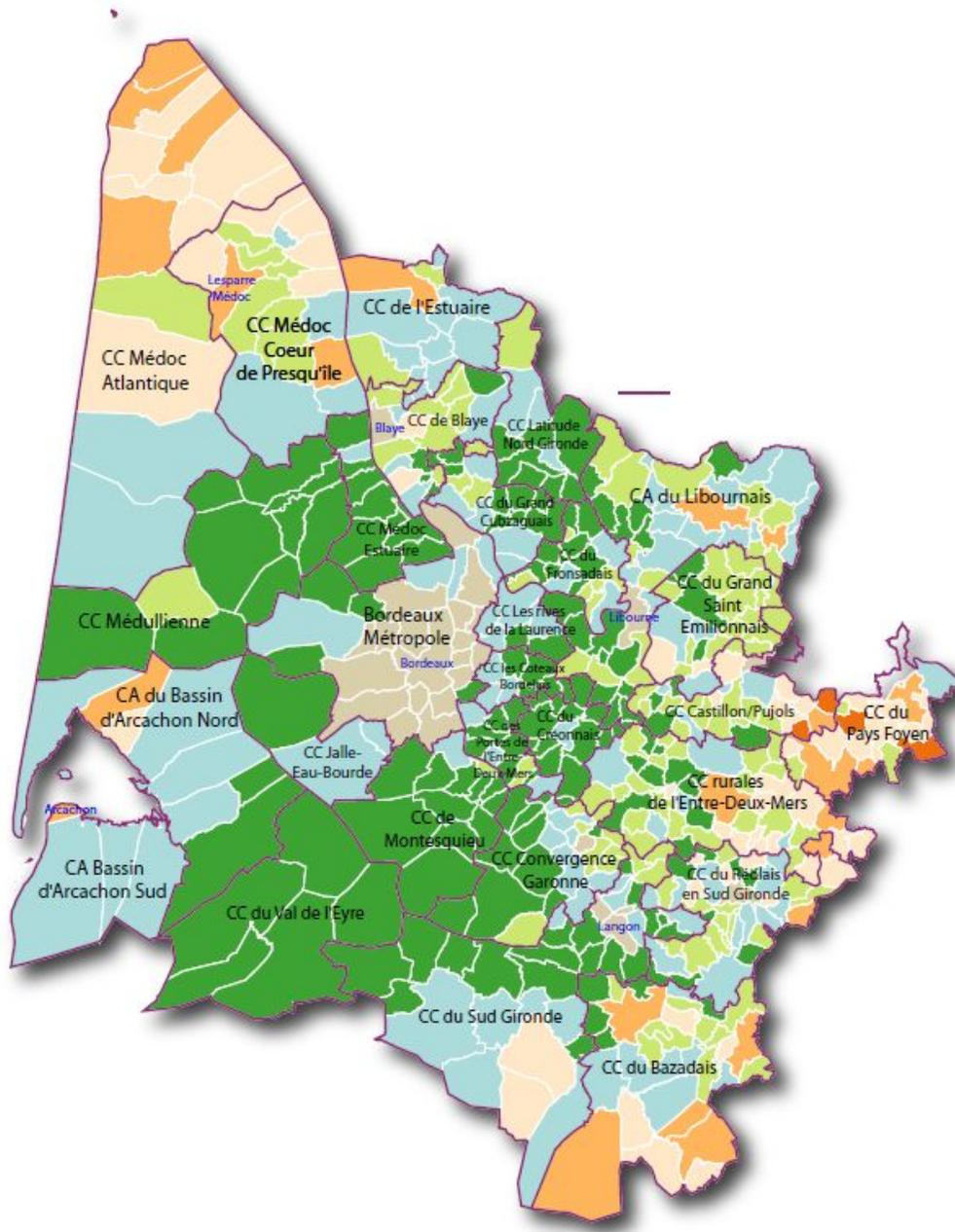
Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

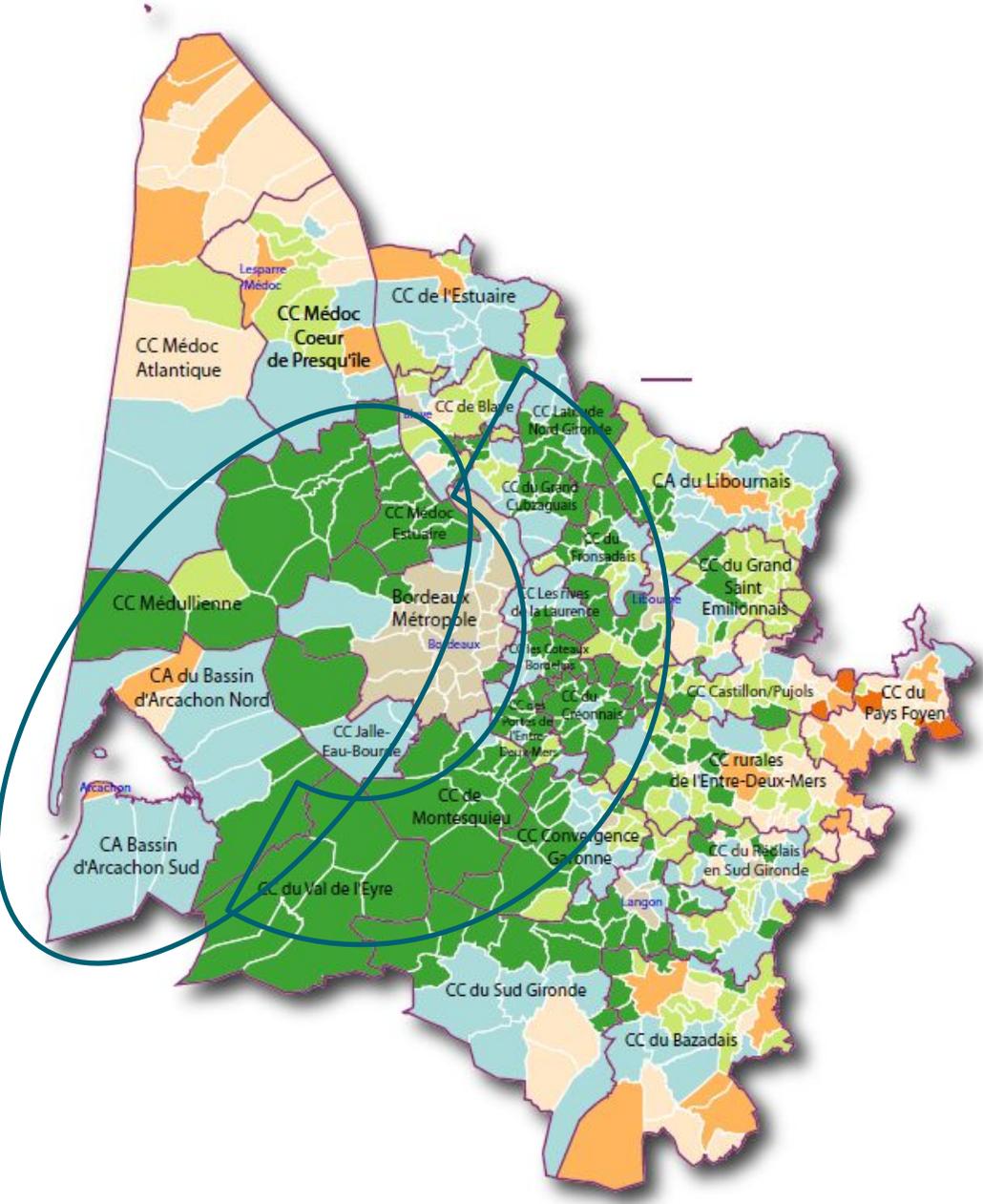
Typologie des communes de la Gironde en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentés les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Groupe 1 - Les communes du cœur du département



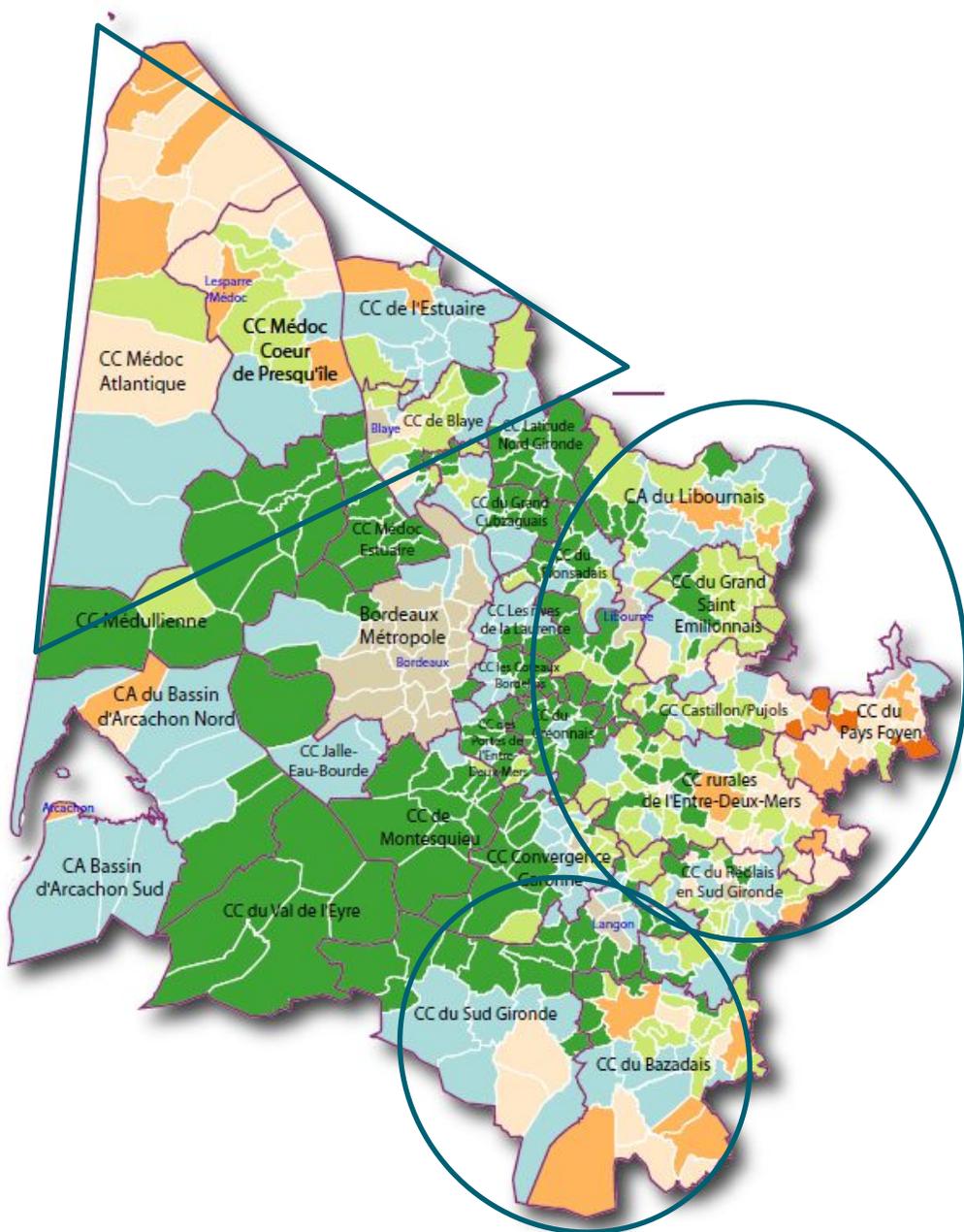
Cette partie du territoire (EPCI à l'ouest et à l'est de Bordeaux Métropole) présente un profil nuancé avec trois types de communes aux niveaux de **fragilités numériques potentielles globalement peu élevés** :

1. Les communes composées de populations actives, insérées sur le marché du travail avec des niveaux de vie plus importants (en vert – classe 1) dont leurs habitants présentent tendanciellement moins de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique. Cela ne signifie pas que les fragilités numériques n'existent pas, mais simplement qu'elles sont a priori moins importantes qu'ailleurs. On fait référence à des communes comme Saint-Jean-d'Illac, Saint-Aubin-de-Médoc, Le Taillan-Médoc ou encore les communes de la CC Médoc Estuaire, de la CC Médullienne, de la CC du Créonnais, de la de Montesquieu et de la CC du Val de l'Eyre.

2. Les communes qui présentent des fragilités potentielles modérées en partie due à la surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou des familles monoparentales vivant en logements sociaux (bleu clair – classe 3). Cela concerne des communes autour de Bordeaux Métropole telles que Saint-Médard-en-Jalles, Parempuyre, Cestas, Cadaujac ainsi que la majeure partie des communes des CA du Bassin d'Arcachon Nord et Sud.

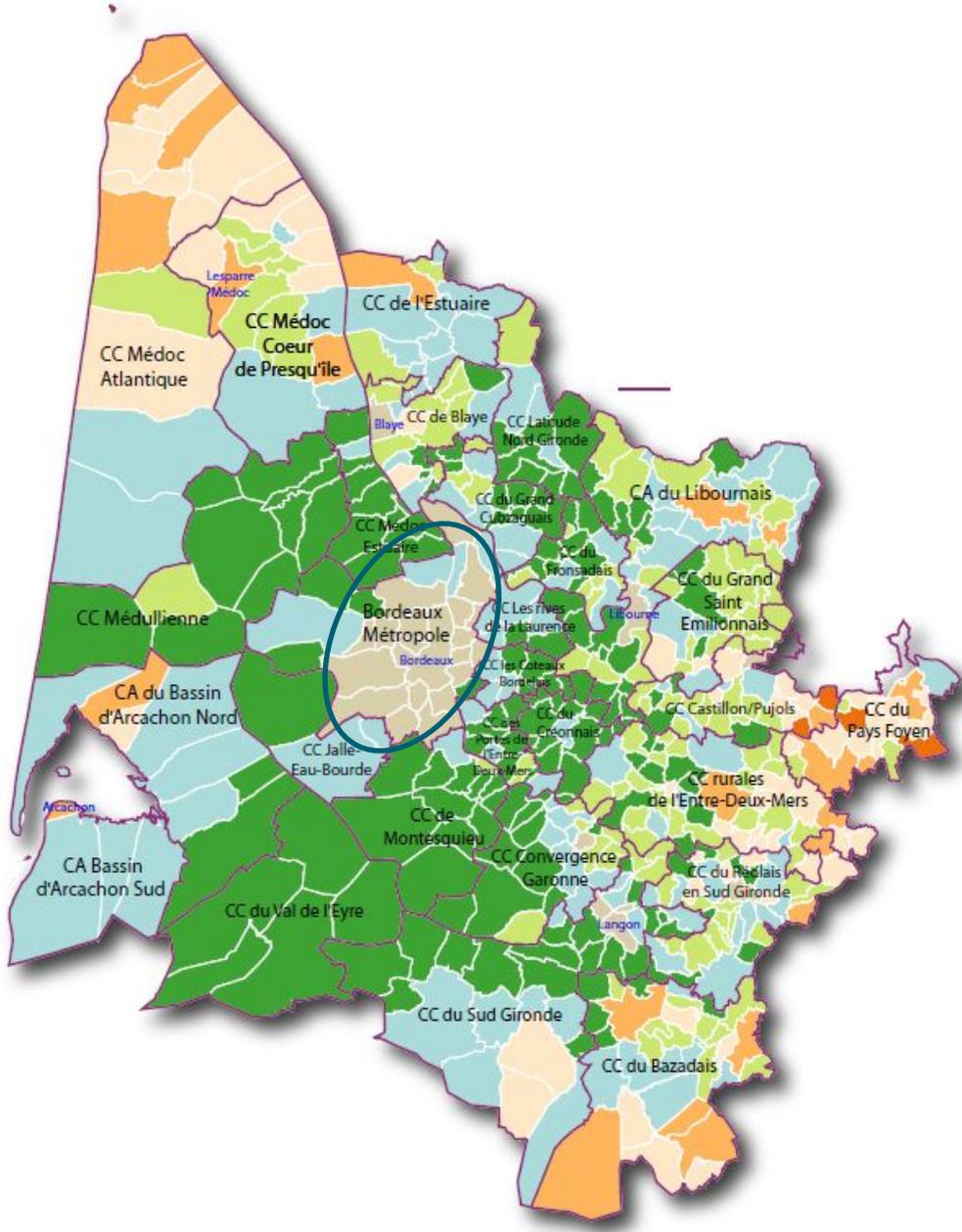
3. Enfin, une grande partie des communes de Bordeaux Métropole dont les populations regroupent des bas niveaux de formation, des bénéficiaires de minima sociaux et des personnes seules. Il s'agit là de communes urbaines dont un certain nombre accueillent des QPV (marron - classe 5). Notons que ce n'est pas dans ces communes que les fragilités numériques potentielles sont les plus élevées. Il s'agit de communes telles que Mérignac, Le Haillan, Blanquefort ou encore Bruges.

Groupe 2 - Les communes en bordure du département



Les territoires frontaliers à d'autres départements sont le plus souvent ceux dont les habitants présentent des **fragilités potentielles plus élevées** vis-à-vis du numérique. Trois type de territoires se distinguent parmi ce groupe :

1. **Les territoires où les fragilités sont les plus fortes dans lesquels se trouvent des personnes âgées vivant seules, des personnes à faibles niveaux de vie, des personnes vivant dans des logements sociaux et des familles monoparentales (classe 5, 6 et 7 – marron, orange clair et foncé).** Il s'agit principalement des communes des CC Médoc Atlantique, CC du Bazadais et de la CC du Pays Foyen. On retrouve également des communes moyennes telles que Lesparre-Médoc, Blaye, Libourne ou Langon et d'autres comme Andernos-les-Bains, Pauillac, Coutras, Pessac-sur-Dordogne, Coubeyrac ou encore Sauveterre-de-Guyenne.
2. **Les communes en fragilités plus modérées et liées à la présence de seniors, de personnes sans emploi, de monoparents ou bénéficiaires des minima sociaux (classes 3 et 4 - bleu et beige).** On retrouve une grande partie des communes des CC de l'Estuaire, du Sud Gironde, du Réolais en Sud Gironde et à la CA du Libournais. Il s'agit aussi de villes comme Lacanau, Carcans, Saint-Laurent-médoc, Saint-Estèphe, Mouliets-et-Villemartin ou Saint-Avit-Saint-Nazaire.
3. **Certaines communes présentent des niveaux de fragilité inférieures aux moyennes observées du fait d'une sous représentation des populations exposées à la fragilité (classe 1 et 2 - vert foncé et clair).** C'est le cas pour une partie des communes de la CC de Blaye, de la CC Castillon/Pujols, des communes au nord de la CC du Sud Gironde et du Grand Saint Emillionnais.



Bordeaux et les communes du sud et de l'est de Bordeaux Métropole se distinguent du centre du département par sa **concentration de communes aux fragilités importantes**. On y retrouve une population présente dans les villes denses et peuplées dans lesquelles les **bénéficiaires de minima sociaux, les personnes vivant seules, les populations immigrées et les logements sociaux sont surreprésentés (classe 5 – marron)**.

Il s'agit ici de communes au sud de Bordeaux telles que Pessac, Gradignan, Talence, Villenave-d'Ornon et Bègles ; et à l'est avec des villes comme Floirac, Cenon, Lormont, Bassens ou encore Ambarès-et-Lagrave.

Les réponses existantes aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

573 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais en Gironde. Cela représente 3 lieux pour 10 000 habitants en Gironde contre 5 lieux pour 10 000 en Nouvelle-Aquitaine.

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

Localisation des offres de médiations numériques

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024

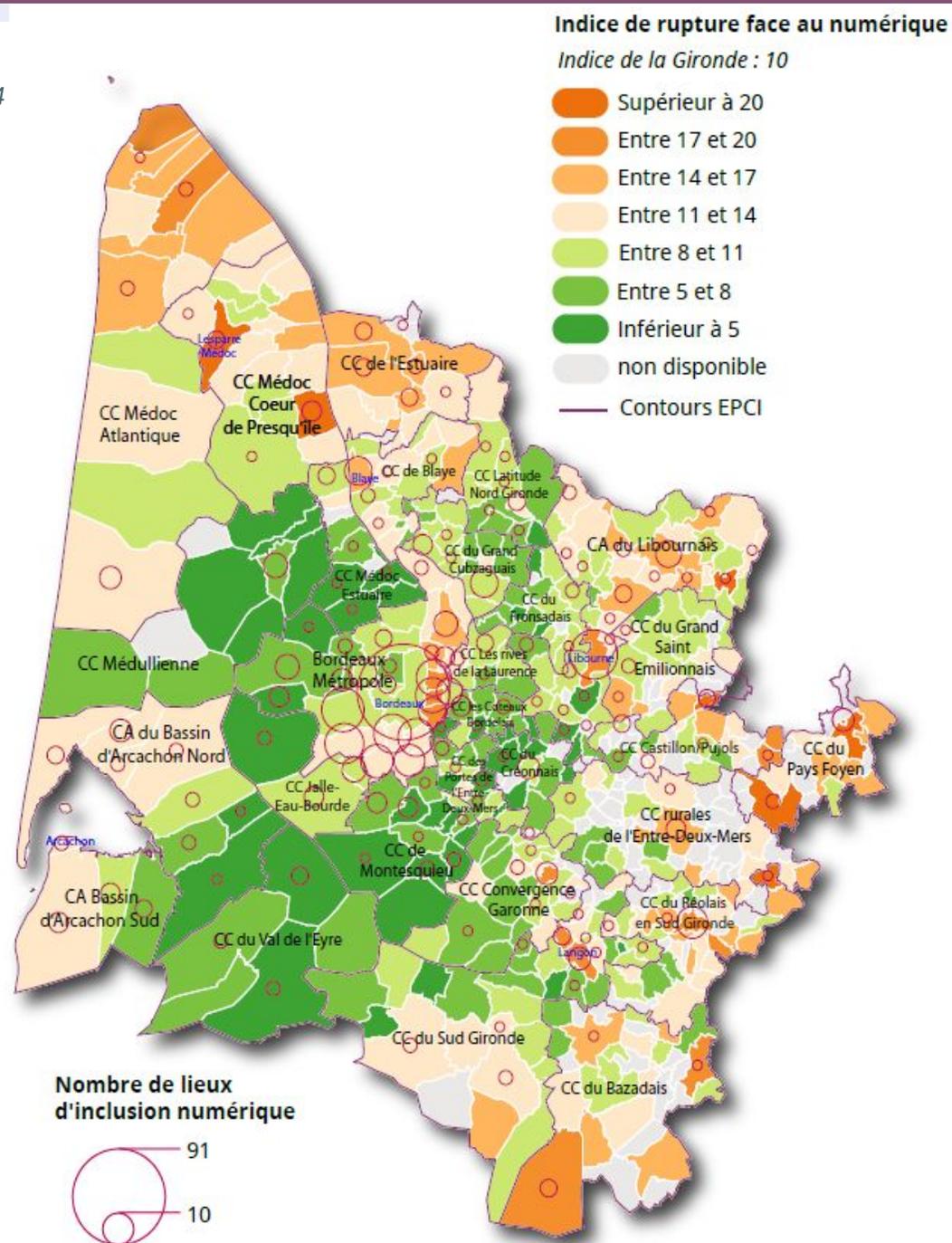
Cette première carte montre que, comme partout en France, les structures d'accompagnement et de formation au numérique **se trouvent principalement dans les zones les plus urbaines ou denses du département.**

Elle se **concentre ainsi à Bordeaux et dans les communes alentours** ainsi que dans les **CA du Libournais, CC Sud Gironde, CA du Bassin d'Arcachon Nord et CC de Montesquieu** autour de villes comme Libourne ou Langon.

L'offre est plus dispersée dans le reste du département et est quasi inexistante notamment dans les CC du Fronsadais, du Grand Saint-Emilionnais et du Bazadais.

Au sein de la Gironde, l'adéquation besoins/réponses en matière d'accompagnement numérique diffèrent selon les zones :

- Certains secteurs connaissant des fragilités numériques potentielles importantes sont marquées par une offre peu dense, voire quasi inexistante** – hors offre itinérante (CC Médoc Cœur de Presqu'Île, CC Médoc Atlantique, CC du Pays Foyen notamment).
- D'autres secteurs très fragiles disposent d'une offre plutôt importante et en adéquation avec les besoins potentiels.** Les communes de la banlieue est de Bordeaux, dont les besoins sont importants, semblent relativement bien couverts par l'offre de médiation
- Enfin, certains territoires peu fragiles, disposent d'un offre peu importante** comme la CC Médullienne, des Coteaux Bordelais, du Créonnais et du Val de l'Eyre.



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

Accès et formation à l'outil numérique :

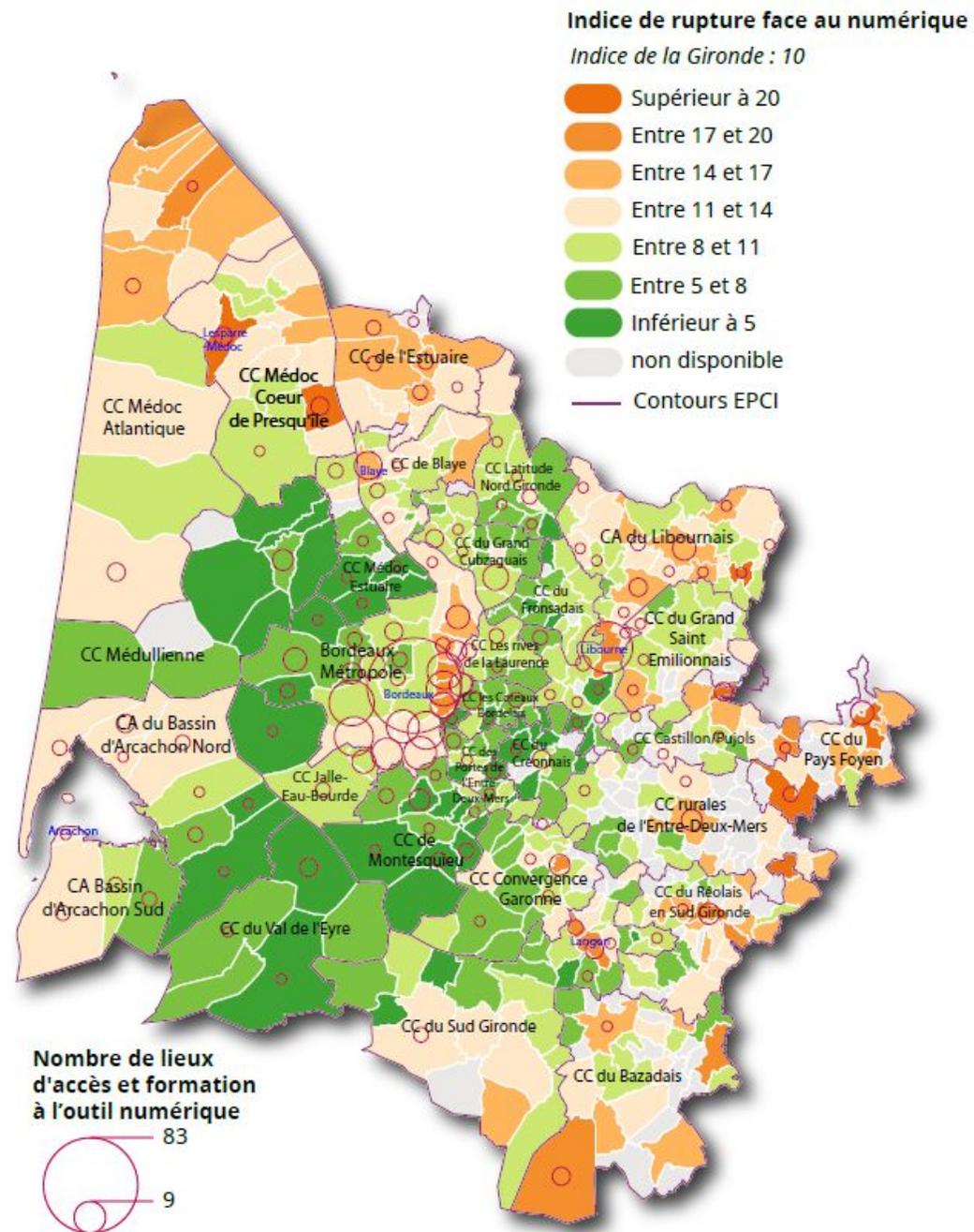
- Accéder à du matériel
- Accéder à une connexion internet
- Prendre en main un ordinateur
- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Utiliser le numérique au quotidien
- S'équiper en matériel informatique

Ces lieux sont la première marche pour gagner en autonomie face au numérique et lutter contre l'isolement.

Cette cartographie montre que ce type d'offre est concentré **au cœur du département**, notamment autour de Bordeaux et dans les EPCI à l'est de Bordeaux Métropole, mais également dans **la CA du Libournais et la CC de l'Estuaire** où l'indice de rupture est élevé.

Par ailleurs, elle **est beaucoup moins présente dans les intercommunalités de la bordure du département** (groupe 2 – au nord et au sud-est du département) alors qu'il s'agit des territoires présentant les indices de rupture face au numérique les plus élevés de la Gironde.

Notons qu'elle est également **peu voire pas présente dans les intercommunalités dans lesquelles les populations présentent peu de fragilités potentielles** vis-à-vis du numérique comme dans la CC Médullienne ou la CC du Fronsadais qui ne compte aucune structure proposant ce type d'offre.



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

Accompagnement aux démarches numériques :

- ❑ Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- ❑ Devenir autonome dans les démarches administratives
- ❑ Accompagner les démarches de santé
- ❑ Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- ❑ Favoriser mon insertion professionnelle

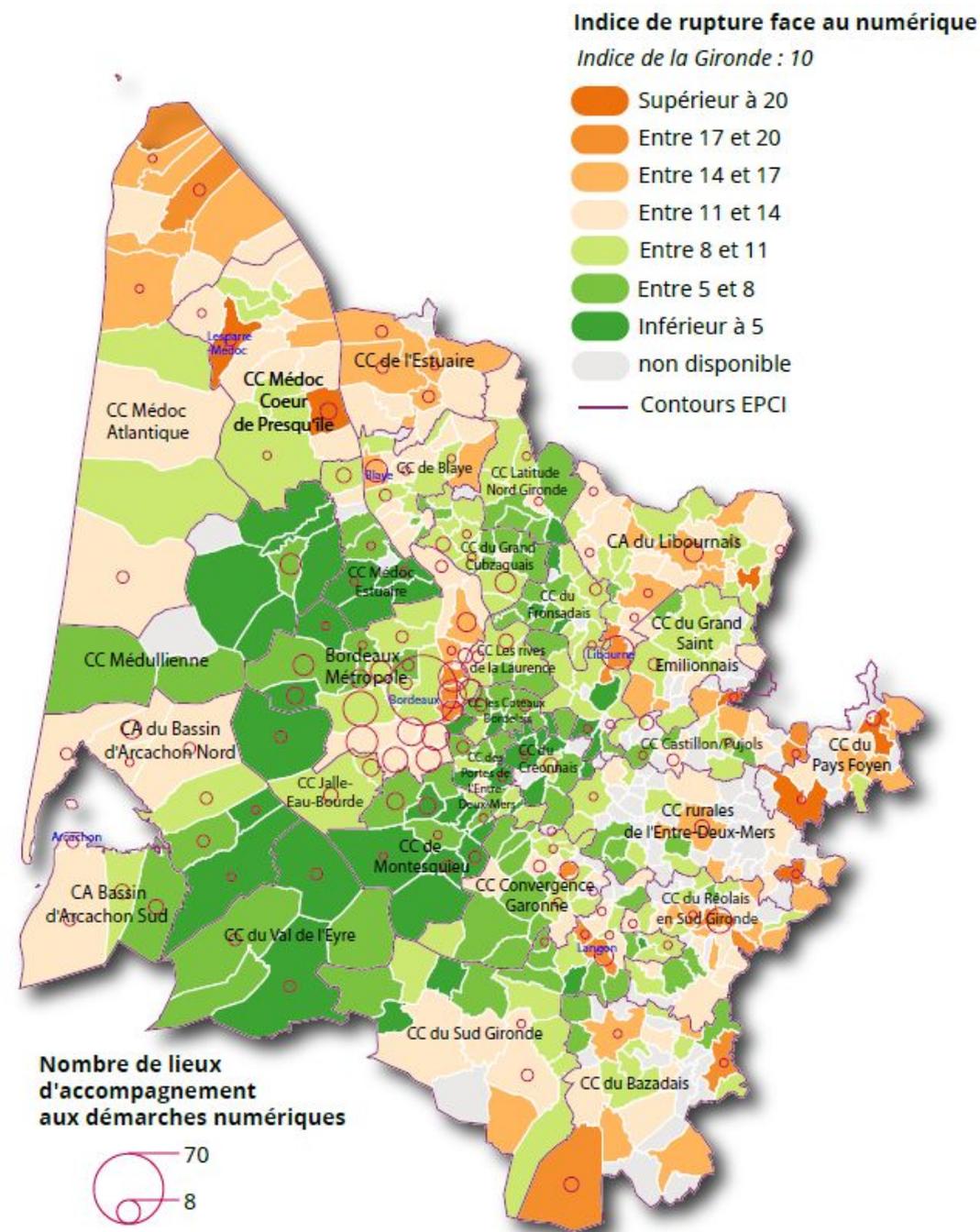
L'accès aux démarches administratives en ligne est un facteur essentiel de cohésion sociale et malgré la dématérialisation croissante des actes administratifs, le **besoin de proximité et d'accès direct aux services publics demeure**.

Même si **l'offre d'accompagnement aux démarches en ligne** est présente dans moins de structures que l'offre d'accès au numérique, elle est **plus étendue sur le département**.

Cette offre se **concentre également au cœur du département**, à Bordeaux et dans les communes et intercommunalités situés à l'est. **Cette répartition constitue un atout pour une grande partie des habitants ayant un profil les exposant aux fragilités vis-à-vis du numérique (classe 4 et 5 de la typologie)**. Ainsi, il existe une forme d'adéquation entre un besoin lié à l'accès aux droits (cf. p.25) et cette réponse en termes d'accompagnement.

Ce type d'offre est toutefois moins développé dans les territoires de la bordure du département où les fragilités sont nombreuses mais les réponses peu développées (CC Médoc Atlantique, CC Médoc Cœur de Presqu'île, CA du Libournais, CC du Pays Foyen, CC du Bazadais). Se pose la question des ressources vers lesquelles les habitants peuvent se tourner en cas de difficultés dans une démarche administrative.

L'offre est peu élevée dans les territoires au sein desquelles les populations peu fragiles se trouvent (CC Médullienne, CC Latitude Nord Gironde et CC Fronsadais).



3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Profiter des potentialités offertes par le numérique :

- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

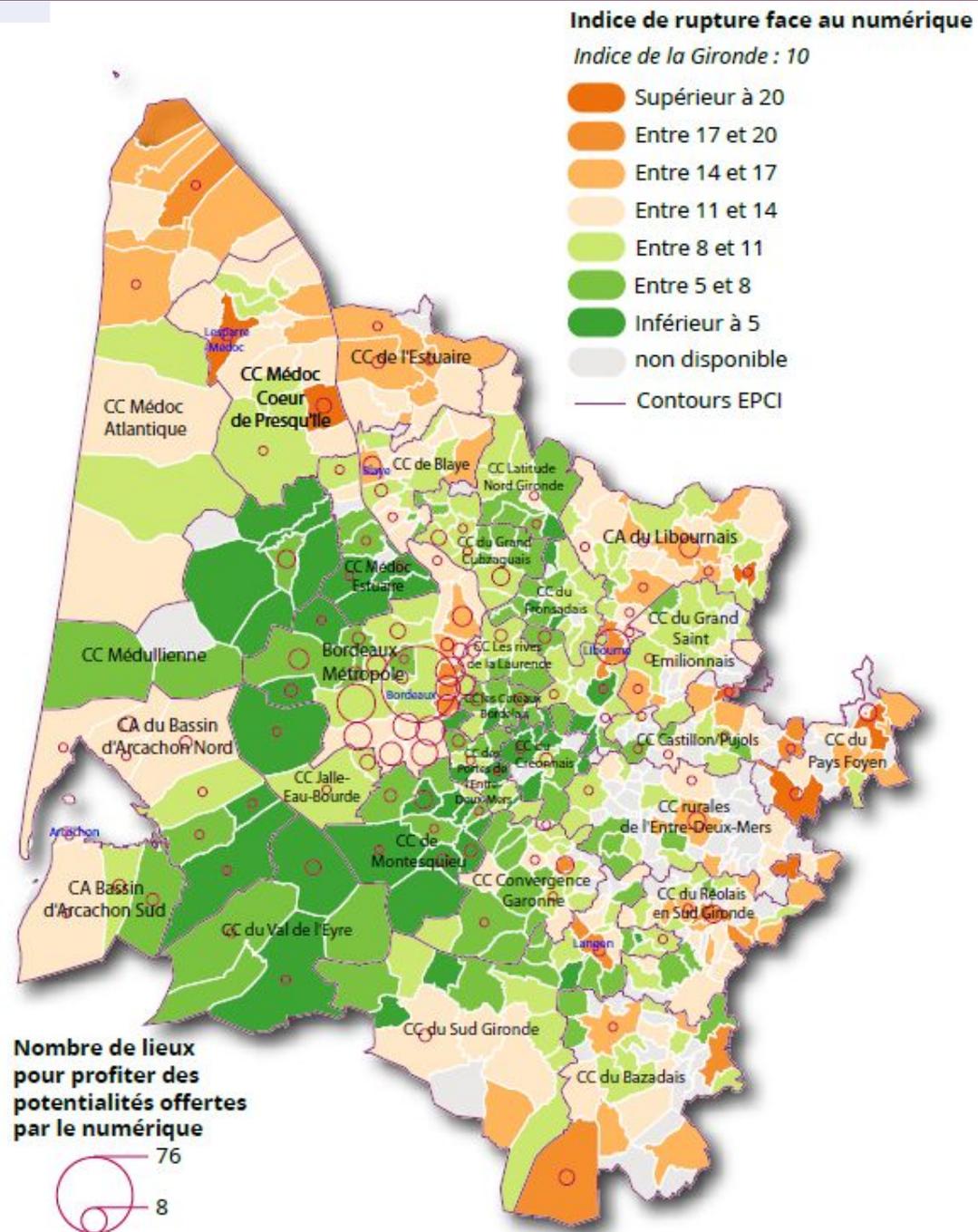
Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans le monde professionnel. Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique.

Par ailleurs, le numérique est aussi un vecteur majeur de **l'accès aux loisirs, à la culture ou à l'information.** Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui **un frein pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine.**

La carte ci-contre présente les lieux dans lesquels il est possible de se former à ces différentes potentialités.

Cette offre est la moins présente sur le département et la CC du Fronsadais apparaît à nouveau comme une zone blanche.

A l'instar des autres types d'offres de médiation numérique, Bordeaux Métropole concentre le plus de structures de ce type quand les EPCI en bordures du département (groupe 2) en sont peu dotés. Il s'agit d'un frein supplémentaire pour ces habitants dont beaucoup présentent un profil les exposant fortement à la fragilité numérique.



LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Nombre de lieux pour 10 000 hab.	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
					Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CC de Blaye	20303	12	13	6	11	84,6	11	84,6	7	53,8
CC du Grand Saint-Emilionnais	14173	10	4	3	3	75,0	2	50,0	2	50,0
CC du Sud Gironde	39342	12	19	5	10	52,6	13	68,4	5	26,3
CC du Bazadais	15776	13	5	3	4	80,0	5	100,0	4	80,0
CC du Réolais en Sud Gironde	23949	15	13	5	5	38,5	12	92,3	5	38,5
CC Convergence Garonne	32740	9	11	3	7	63,6	10	90,9	7	63,6
CC Rurales de l'Entre-Deux-Mers	16580	11	6	4	6	100,0	4	66,7	6	100,0
CC Médoc Coeur de Presqu'île	30687	15	9	3	7	77,8	8	88,9	6	66,7
CA du Libournais	92605	14	57	6	53	93,0	29	50,9	33	57,9
CC Médoc Atlantique	27524	14	10	4	6	60,0	6	60,0	2	20,0
Bordeaux Métropole	831534	11	265	3	232	87,5	218	82,3	205	77,4
CA du Bassin d'Arcachon Sud	69218	12	13	2	7	53,8	10	76,9	6	46,2
CC de l'Estuaire	15906	14	13	8	10	76,9	7	53,8	4	30,8
CC Jalle-Eau-Bourde	32009	7	12	4	8	66,7	9	75,0	5	41,7
CC Latitude Nord Gironde	21372	9	8	4	6	75,0	2	25,0	2	25,0
CC du Créonnais	18208	6	7	4	5	71,4	5	71,4	4	57,1
CC du Grand Cubzaguais	37349	8	14	4	11	78,6	11	78,6	9	64,3
CC les Rives de la Laurence	28731	7	6	2	5	83,3	5	83,3	4	66,7
CC de Montesquieu	46703	4	16	3	14	87,5	15	93,8	13	81,3
CC des Coteaux Bordelais	21629	6	7	3	6	85,7	4	57,1	4	57,1
CC du Pays Foyen	16570	19	7	4	7	100,0	4	57,1	6	85,7
CC Médullienne	22252	5	6	3	4	66,7	6	100,0	4	66,7
CC du Fronsadais	17556	7	3	2	0	0,0	3	100,0	0	0,0
CC du Val de L'Eyre	21818	5	7	3	5	71,4	6	85,7	5	71,4
CC des Portes de l'Entre-Deux-Mers	22229	6	6	3	6	100,0	3	50,0	4	66,7
CC Médoc Estuaire	30328	5	7	2	6	85,7	6	85,7	4	57,1
CC Castillon Pujols	19018	14	11	6	8	72,7	9	81,8	6	54,5
CA du Bassin d'Arcachon Nord	71684	10	18	3	13	72,2	16	88,9	11	61,1
La Gironde	1654970	10	573	3	465	81,2	439	76,6	373	65,1
Nouvelle-Aquitaine	6069352	11	2 851	5	1 900	66,6	2 331	81,8	1 382	48,5

Valeur inférieure à celle de la Gironde

Valeur proche de celle de la Gironde

Valeur supérieure à celle de la Gironde

Note de lecture: 85% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CC de Blaye développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 55% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Ce tableau (page précédente) donne à voir plusieurs éléments concernant la répartition de l'offre dans les différents EPCI du département.

De manière globale, la Gironde semble moins dotée en offre d'accompagnement par habitant qu'à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (3 lieux pour 10 000 habitants en Gironde contre 5 lieux pour 10 000 en Nouvelle-Aquitaine) du fait de sa forte densité de population alors que 573 structures sont recensées.

- L'analyse de la répartition par type d'offre montre tout d'abord que **l'offre de formation à l'outil numérique est plus représentée dans le département qu'à l'échelle de la région** (81% des structures contre 67%). Toutefois, ce type d'offre est peu voire pas présent dans certains EPCI, comme dans la CC du Fronsadais et la CC du Grand Saint-Emilionnais, ou est sous représenté dans des zones où l'indice de rupture est plus élevé (CC Médoc Cœur de Presqu'île et CC du Pays Foyen notamment).
- **Même si l'offre d'accompagnement aux démarches administratives en ligne est moins représentée qu'à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine** (77% contre 82% des structures) et compte moins de structures que pour l'offre de formation à l'outil, elle est répartie de façon plus homogène sur le département ne laissant aucune zone blanche. Toutefois, elle est **sous représentée dans plusieurs intercommunalités présentant des indices de fragilités numériques pourtant élevés** (CC Médoc Atlantique, CC Médoc Cœur de Presqu'île, CA du Libournais, CC du Pays Foyen, CC du Bazadais), **renforçant l'interrogation autour de l'adéquation offre/besoins dans certains territoires du département.**
- Enfin, bien que **l'offre d'accompagnement et de formation aux potentialités offertes par le numérique soit la moins présente dans les structures de médiations de Gironde** (65% des structures) elle l'est plus qu'à l'échelle de la région (49% des structures). Elle reste toutefois sous représentées dans la majorité des EPCI du département dont certains aux forts besoins numériques notamment en bordures du territoire (groupe 2).

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit donc d'un **outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

Elle vient donc nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain. Sa finalité est bien d'être **un support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas de la Gironde, retenons que :

- **Le département de la Gironde présente un indice de fragilité face au numérique moins élevé qu'au niveau national** (12 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au national) ;
- **Le département bénéficie d'une action locale dynamique sur la médiation numérique** grâce à un réseau riche d'acteurs présents sur l'ensemble des intercommunalités mais qui reste inégalement répartie et pas toujours de façon cohérente avec les besoins identifiés.
- **3 zones se distinguent concernant la fragilité numérique potentielle** : le cœur du département, les communes en bordure du département, Bordeaux et les communes sud-est de sa banlieue.

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Le cœur du département

CC Latitude Nord Gironde, CC du Grand Cubzaguais, CC du Fronsadais, CC Les Rives de la Laurence, CC les Coteaux Bordelais, CC du Créonnais, CC des Portes de l'Entre Deux-Mers, CC de Montesquieu, CC Jalle-Eau-Bourde, CC du Val de l'Eyre, CA Bassin d'Arcachon Sud, CA du Bassin d'Arcachon Nord, CC Méduillienne, CC Médoc Estuaire et la partie ouest de Bordeaux Métropole

Cette zone présente le moins de populations exposées à la fragilité numérique. Les indices de fragilité potentielle face au numérique y sont peu élevés du fait de la présence d'une population active, insérée dans le marché du travail, et aux revenus plutôt importants. Les besoins potentiels en accompagnement numériques peuvent exister mais sont a priori moins importants qu'ailleurs.

Les communes en bordure du département

CC Médoc Atlantique, CC médoc Cœur de Presqu'Île, CC de l'Estuaire, CC de Blaye, CA du Libournais, CC du Grand Saint Emilionnais, CC Castillon/Pujols, CC du Pays de Foyen, CC rurales de l'Entre-Deux-Mers, CC du Réolais en Sud Gironde, CC du Sud Gironde, CC du Bazadais

Ces communes accueillent le plus de populations en fragilité numérique potentielle. L'intensité de celle-ci est variable selon les territoires mais peut parfois être très élevée (CC du Pays Foyen). Certains de ces EPCI voient l'ensemble de ces indicateurs sur représentés et entraînent des besoins potentiels importants. **Le profil de ces populations est divers et peut être constitué de ménages âgés, de population isolées ou de bénéficiaires des minima sociaux. Signalons que ces intercommunalités ne sont pas homogènes dans leur composition** et l'on peut y trouver des communes accueillant beaucoup de ménages avec des fragilités potentielles importantes tout comme des communes dont les habitants sont faiblement exposés à ces mêmes fragilités.

Bordeaux et sa banlieue sud-est

La fragilité numérique est globalement élevée dans ces territoires. Plusieurs communes de la banlieue sud-est présentent des fragilités élevées, liées à la présence de populations immigrées, de personnes seules ou de bénéficiaires des minima sociaux. D'autres communes sont davantage marquées par la présence de familles monoparentales. Au regard de ces caractéristiques, peut-être plus encore que dans les communes du département, se pose la question de l'accompagnement aux démarches administratives en ligne.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre toute la richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs de la Gironde.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), **on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.**

Plusieurs points sont à retenir :

- La Gironde se caractérise par une **offre plutôt importante en matière d'offre d'accompagnement au numérique,**
- En proportion, **cette offre est moins élevée qu'à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine du fait de sa forte densité de population.**
- Cependant, **la répartition de l'offre est marquée par plusieurs points importants :**
 - **Le cœur du département connaît une offre importante globalement liée au centre urbain qui accueille de nombreuses structures de médiation et d'accompagnement.** Celles-ci se trouvent souvent dans des communes aux fragilités potentielles peu élevées mais aussi dans des communes dont la population peut connaître des fragilités numériques importantes.
 - **La bordure départementale est peu dotée en matière d'accompagnement numérique dans les trois catégories** (accès au numérique, aides aux démarches, potentialités du numérique). **Cela peut poser des difficultés pour une partie de la population pouvant cumuler l'ensemble des critères de difficultés face au numérique.** D'autres territoires plus au sud du département disposent de peu de structures d'accompagnement au numérique mais les besoins potentiels y sont a priori moins importants. On observe donc à première vue un décalage relatif entre les besoins potentiels et l'offre existante. Cela reste à affiner avec le regard des acteurs de terrain pour déterminer si effectivement il existe ce décalage ou si d'autres réponses existent pour pallier ce premier déficit identifié.

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

- **L'offre d'accompagnement est moins dense que dans le région et pas toujours répartie de façon homogène dans les différents communes du territoire.** Cela s'observe dans des communes présentant peu de fragilités vis-à-vis du numérique, mais aussi dans des communes dont les fragilités potentielles sont importantes.
 - *Dans un département densément peuplé avec des fragilités potentiels globalement moins fortes mais avec des poches de fragilités importantes et où la répartition de l'offre n'est pas homogène, comment renforcer le maillage d'acteurs du territoire pour faciliter l'accès équitable à tous à un accompagnement au numérique ?*
- **Les populations pouvant connaître des besoins vis-à-vis du numérique sont très diverses. Il peut s'agir de seniors, de bénéficiaires de minima sociaux ou de ménages monoparentaux résidant dans la couronne départementale et dans les territoires ruraux. Il peut s'agir également d'habitants aux profils beaucoup plus divers dans les espaces urbains denses du département: ménages peu qualifiés, chômeurs, immigrés, etc.**
 - *Comment répondre efficacement à la diversité des besoins émanant de ces populations en fragilité potentielle vis-à-vis du numérique ?*
 - *Comment renforcer l'accessibilité à l'offre (par le développement de l'itinérance par exemple)?*
 - *Comment améliorer la lisibilité des lieux ressources par les publics cibles ?*
- **L'offre de lieux de médiation numérique est à renforcer sur le département. Elle est à renforcer en volume mais aussi en nature au regard du type d'accompagnement proposé. En proportion, et malgré des particularités locales, l'offre en matière d'accompagnement aux démarches numériques est globalement sous représenté par rapport au niveau régional.**
 - *Comment renforcer les services d'aides aux démarches là où elle manque : inciter l'aller vers depuis les lieux ressources existants ? Implanter de nouveaux lieux ? Enrichir l'offre de services là où une autre offre existe déjà ?*

Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre



Méthodologies et sources des données

LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

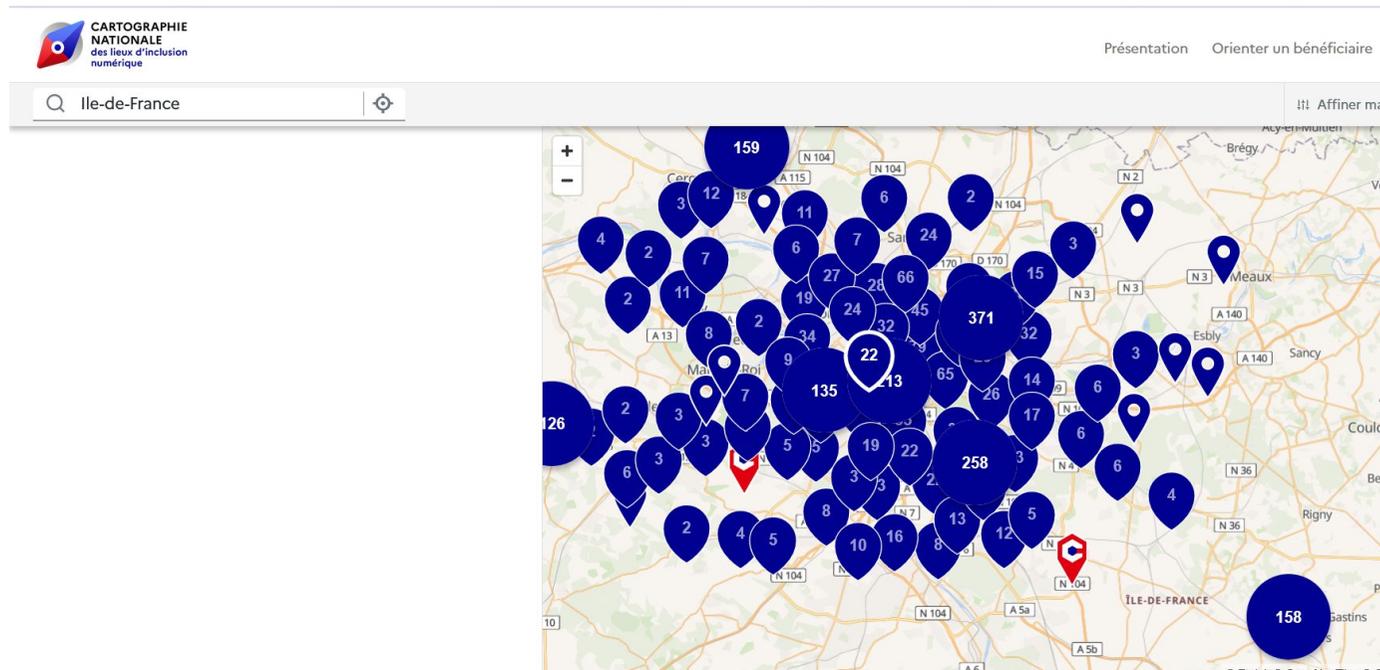
Ainsi que les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 @compas_infos  @Compas

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain